

*Par M. Edgar :*

Q. Cet original du plan n°4, est l'un de ceux sur lesquels ont été demandés les soumissions?—R. Oui. Cela aurait dû être une plate-forme en bois avec un seuil en bois. Plus tard on l'a fait en pierre.

Q. Alors plus tard on a changé ce seuil en pierre?—R. Oui, mais à part cela on a suivi le plan. Le n° 5 est un plan qui indique les écluses. Les entrepreneurs n'avaient pas à construire les écluses. Et cela démontre tout simplement ce que nous nous proposons de faire concernant leurs travaux.

*Par M. Geoffrion :*

Q. Cela ne faisait pas partie de leur contrat?—R. Non, excepté en ce qui concernait la pierre qui devait avoir les dimensions mentionnées pour permettre de placer les écluses.

*Par M. Edgar :*

Q. Pas les écluses, simplement les ouvrages en pierre?—R. Rien que l'entourage en pierre. Les écluses ne formaient pas partie du contrat. N° 6 est le plan des portes.

Q. Etait-ce là le plan primitif?—R. Je ne crois pas. Je ne veux pas dire cela. Je ne crois pas que nous ayons fait faire un plan des portes, bien que plus tard il ait pu être copié.

Q. Cela a pu être un des plans pour aider au travail?—R. Oui.

Q. Quant aux portes, ont-elles été construites séparément?—R. Oui, séparément.

Q. Le n° 6 n'était pas dans le contrat?—R. Non, celui qui est marqué n° 8 est un plan fait subséquemment démontrant le buse-tourillon des portes d'écluses. Ceci a été abandonné et alors on l'a remplacé par un heurtoir en pierre.

*Par M. Osler :*

Q. Ceci, me semble être une série de plans?—R. Je vois M. Boswell ici, son témoignage pourrait être pris à propos de ce qui concerne ces plans.

*Par M. Edgar :*

Q. Nous vous demandons ce que vous en connaissez vous-même?—R. Ce sont les seuls plans que je connaisse.

*Par M. Osler :*

Q. M. Perley, n'avez-vous signé aucun de ces plans?—R. Non.

Q. Vous ne reconnaissez aucun de ces plans?—R. Non.

Q. Ils sont le travail de M. Boyd?—R. Oui.

Q. Quelle était la différence entre ces plans et ceux de Kinipple et Morris?—R. Je ne connais rien de ce qui se rapporte aux plans de Kinipple et Morris.

Q. Vous ne les avez jamais vus?—R. Eh bien, je les ai vus mais je n'ai jamais eu occasion de les étudier.

*Par M. Edgar :*

Q. Eh bien, est-ce que l'ouvrage a été fait d'une façon substantielle et conformément aux plans que vous avez vus?—R. En tant que je suis renseigné l'ouvrage a été fait en conformité de ces plans.

Q. A part l'item que vous avez mentionné?—R. A l'exception du buse tourillon en pierre, substitué au buse tourillon en bois.

*Par M. Osler :*

Q. A votre connaissance, à part ce qui pourrait être à la connaissance de M. Boyd, qu'a-t-on fait pour l'évaluation des quantités que pouvaient exiger ces plans et devis? Je fais allusion à votre lettre à Ennis du 23 mai 1882: "Je dois faire rapport que j'ai examiné les trois soumissions faites pour les travaux du havre de Québec, envoyées au ministère par le secrétaire des commissaires du havre dans sa lettre du 2 mai, et j'inclus, sous ce pli, une liste des prix montrant l'évaluation en argent des différentes sortes de travaux faits, travaux auxquels ont été appliqués et